



Orientations stratégiques 2017-2019 d'EDF

Avenir flou, perte de confiance et nouvelles réductions des effectifs.

La Direction a présenté le 2 février 2017 au Comité central d'entreprise les orientations stratégiques d'EDF pour la période 2017-2019 et leurs conséquences sur l'activité, l'emploi et la formation. Au cœur de cette présentation : de nouvelles réductions des effectifs après celles décidées début 2016.

La Direction poursuit et amplifie les réductions des effectifs dans la quasi-totalité des métiers, en particulier à la Direction Commerce et dans les fonctions supports et transverses. Les baisses des effectifs réalisées en 2016 et décidées pour 2017 et 2018 sont supérieures à celles initialement affichées début 2016 pour la période 2016-2018. Sur la période 2017-2019, la baisse moyenne prévisionnelle des effectifs sera de 6,5%, soit 4 200 emplois. Sur cette même période, la baisse pourrait atteindre jusqu'à 8% des effectifs, soit 5 100 emplois. **Entre fin 2015 et fin 2019, ce sont 5 200 à 7 100 postes qui seraient supprimés, soit une baisse de 7,8% à 10,5% de l'effectif total.**

Les salariés sont au cœur de la réussite d'EDF depuis 70 ans et ils sont l'une des clés essentielles des défis à relever et des succès de demain. Supprimer plusieurs milliers d'emplois dans la quasi-totalité des métiers, décider de réorganisations immobilières, faire des coupes dans les budgets salariaux, serrer les boulons tous azimuts : **ce sont des choix faciles, immédiats et de court terme, qui ne sont pas à la hauteur des enjeux et sont contre-productifs.** Ces choix auront inéluctablement des impacts négatifs sur les parcours professionnels, sur la rémunération, sur les charges et conditions de travail, sur la santé, sur l'engagement et l'implication dans la durée des salariés, et en particulier de l'encadrement. Quelle gageure pour les managers de pouvoir entraîner et reconnaître dans la durée leurs équipes. Bien étrange « ambition humaine et sociale » affichée à l'envi dans CAP 2030 ...

La stratégie pour 2030 est posée. Est-elle crédible ? Pour la CFE Energies, rien n'est moins sûr tant le chemin présenté pour la mettre en oeuvre nous semble flou. Les conditions et les marges de manœuvre de l'entreprise ne sont pas au rendez-vous. Et encore moins à compter de 2020.

Depuis des années, la CFE Energies ne cesse d'alerter au sein de l'entreprise et à l'externe sur la très grande fragilité de la situation et de la trajectoire financière d'EDF, sur le contexte qu'EDF subit bien malgré elle et dans lequel elle doit tracer sa route. En décembre 2015, le Comité central d'entreprise d'EDF SA a émis un droit d'alerte économique sur la situation d'EDF. Une première qui démontre l'inquiétude et les interrogations des salariés et de leurs représentants sur leur entreprise et son avenir, sur leur avenir.

Les résultats 2016 de l'enquête My EDF confirment la perte de confiance des salariés dans l'avenir du Groupe et de leur entreprise. C'est la première fois que nous constatons un tel décrochage dans la confiance dans l'avenir d'EDF.

Les salariés ne sont pas les responsables de la situation actuelle. Politique énergétique, régulation, dividendes, tarifs, CSPE, fonds propres, investissements hasardeux... Les responsabilités sont d'abord du côté de la Commission Européenne, de l'Etat et de la Direction de l'entreprise. Ce sont avant tout eux qui doivent prendre les bonnes décisions !

**L'ALLIANCE CFE UNSA ÉNERGIES,
100% LIBRES... 100% VOUS !**

CFE-CGC ÉNERGIES

59 rue du Rocher

75008 PARIS

www.cfe-energies.com

contact@cfe-energies.com